MAIRIE de MELLES



31440 Haute-Garonne 3 05 61 79 41 66 曷 05 61 79 41 41 E-mail: mairie-de-melles@wanadoo.fr

Compte-rendu du Conseil Mumicipal du 09 Septembre 2016

<u>Présents</u>: Annie Ayral, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, Jacques Pavan, Cédric Sagué, Alain Trev.

Absents excusés: J.Damien Laborde a donné procuration à Cédric Sagué.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 08 Juillet 2016 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour:

1. Décision modificative. Pool routier intempéries 2014 :

Opération comptable demandée par la Trésorière.

Concerne des travaux de voirie non communautaire pool routier-intempéries janvier 2014.

Votée à l'unanimité.

2.SDEHG. Remplacement de trois lampadaires aux Ecoles de Melles :

Syndicat intercommunal d'électricité qui s'occupe des lampadaires et de l'entretien.

Aux anciennes écoles de Melles, trois lampadaires ont été démontés depuis le mois de juin mais toujours pas remplacés. Madame Le Maire qui n'avait pas été avertie demande qu'à l'avenir le syndicat la tienne informée. Les lampadaires seront remplacés fin septembre.

3.ONF. Assiette des coupes 2017 et affouage 2016 :

Madame le Maire informe le conseil municipal des propositions de l'ONF concernant l'assiette des coupes de la forêt communale de Melles pour l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande à l'ONF l'inscription à l'état d'assiette 2017, après report partiel de 2010, des coupes à marquer dans la parcelle 41P. Cette parcelle est située à Artigascou (secteur des cabanes et de l'abreuvoir). Il est évoqué un problème pour y accéder. L'ONF annonce qu'une piste sera ouverte semaine 37 ou 38 pour pouvoir y accéder et drainer le trop d'humidité rendant l'accès marécageux.

4.AFP. Projet - Position de La Gouade :

Association Foncière Pastorale. Cédric Sagué prend la parole pour expliquer l'évolution du projet qui n'en est encore qu'à son début. Peu d'évolution depuis la dernière réunion (cf dernier Conseil municipal).

Monsieur Jean- Marc Auban, propriétaire à La Gouade a fait par part, par mail, de ses inquiétudes quant à ce projet à Madame le Maire.

Il estime que ses terrains de La Gouade sont parfaitement entretenus et ne souhaite pas participer à l'AFP.

Le Conseil municipal en a pris connaissance et va donc se pencher sur la possibilité de réaliser ce projet sur un périmètre plus réduit : Labach, et le bas du village..

Suivant la procédure, un courrier sera envoyé aux propriétaires de ce périmètre.

Cédric Sagué, Henri Desplan et Alain Trey sont chargés de préparer ces courriers

5. Cabane de Sestagnous - Utilisation:

M. Gérard Raigné a élaboré un document indicatif concernant les conditions d'utilisation pour la cabane de Sestagnous. Le Conseil décide de reprendre ce document bien élaboré tout en modifiant quelques points (notamment les tarifs qui resteront ceux décidés précédemment).

Une délibération remplaçant la précédente est prise concernant les conditions d'utilisation de la cabane.

Vote à l'unanimité.

6. Travaux Sacoste - Prévision 2017 :

Les habitants de ce quartier étant inquiets quant à la réalisation de ces travaux, Alain Trey a fait parvenir un courrier aux membres du Conseil municipal.

Le Conseil municipal prend note des inquiétudes et souhaite rappeler qu'il prend très au sérieux les problèmes liés à la voirie de Sacoste. Problème de stationnement et de circulation. Un panneau « Voie sans issue » sera rajouté au départ de la piste (Pas de la Hont).

La demande à la Communauté de Communes d'inscrire ces travaux dans son pool routier a été faite en date du 8 JUILLET 2016 par courrier.

Mur de Sacoste, sur environ 15m. Devis d'environ 12 000€ TTC Consolidation de la chaussée sur 40m (voie communautaire). Un premier devis pour cette partie a été établi (environ 18 000€ TTC)

Inscription de ces travaux dans le pool 2017, à ce jour, 70% de subvention et 30% à la charge de la commune .Inscription au budget 2017.

Les travaux d'Inclinaison du chemin vers le haut seront réalisés par les cantonniers. Messieurs Amiel et Trey vont se rendre sur place avec le technicien voirie de la Communauté de Communes.

7. Départ employé communal - Recrutement :

Sylvain Camus qui était passé depuis le mois de juin en contrat CDD saisonnier, ne souhaite pas renouveler ce contrat.

Une procédure de recrutement est donc lancée pour son remplacement.

Cependant quelques incertitudes quant à l'avenir. En effet, des discussions avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental concernant le déneigement et le débroussaillement sont en cours pour une nouvelle convention. Tout dépend pour ce recrutement futur de ce qu'il va se décider au niveau départemental et communautaire.

En attendant et parce qu'en même temps on ne peut trop attendre, Madame Le Maire propose de réaliser un recrutement en CUI de 6 mois (contrat subventionné), en demandant que les candidats aient le permis poids lourd obligatoirement. Madame le Maire est chargée d'effectuer ce recrutement.

8. Commissions obligatoires et communales - Révision :

Certaines commissions doivent être mises à jour.

<u>Forêts et sentiers</u>: il est proposé de réaliser une planification des travaux par trimestre. Cédric Sagué, Henri Desplan, Alain Trey et Jean Michel Desplan sont chargés de réaliser cette planification. Première consultation aux environs du 15 Octobre.

<u>Listes électorales</u>: Mlle Huguette Redonnet a démissionné. Jérôme Rumeau et Roland Massot sont proposés pour la remplacer. Le TGI décide du choix d'un candidat sur les deux propositions faites par le Maire.

Alain Trey est également proposé pour rejoindre cette commission en interne.

9. Mise en vente remorque agricole - Offres d'achat :

La vieille remorque de la Commune a été mise en vente par affichage et publication sur le site de la Mairie.

Une offre a été faite par M. Cédric Sagué à 250€. Offre unique.

Vote approuvé à l'unanimité.

10. Maison Pellicer - Commodat :

Le Conseil municipal se pose des questions quant à l'entretien et aux travaux réalisés sur la maison.

Il est décidé de faire parvenir un courrier à M. Pellicer pour qu'il précise si la clause n°3 du commodat est respectée.

11. Questions diverses:

Cabane du Plan des Sédères : Le groupement pastoral a obtenu les autorisations de la DDT pour la rénovation de cette cabane par le GP du CRABERE.

FERUS: La convention sera signée début octobre. Plantation fin novembre, début décembre. Réunion publique prévue d'ici là.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30. Le prochain Conseil municipal est fixé au 20 Octobre 2016.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Annie Ayral